

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 14 AOÛT 2023**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la Municipalité de La Motte tenue à la salle communautaire de La Motte du 14 août 2023 à 19h30.

SONT PRÉSENTS : Luc St-Pierre Conseiller 1
 Louis Baribeau Conseiller 2
 Patrick Savard Conseiller 3
 Patrick Cyr Conseiller 4
 Pierre Bouchard Conseiller 5
 Pascal Bellefeuille Conseiller 6

Tous formant quorum sous la présidence de M. le maire Paul Lafrenière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par M. Paul Lafrenière, maire de la Municipalité de La Motte.

1.1 Présences

M. Paul Lafrenière, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

1.2 Nomination d’une secrétaire d’assemblée

23-08-112

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Patrick Savard appuyé par le conseiller M. Louis Baribeau et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, que Mme Julie Bélanger soit nommée au poste de Secrétaire d’assemblée pour prendre des notes et rédiger le procès-verbal.

Adopté

2. FINANCES ET ADMINISTRATION

2.1 Adoption de l’ordre du jour

23-08-113

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pierre Bouchard appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, que l’ordre du jour soit adopté avec l’ajout du point 2.4 adoption du procès-verbal de juin et du point 3.14 la rémunération de Mme Julie Bélanger au poste de Secrétaire d’assemblée.

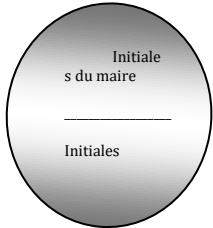
Adoptée

2.2 Liste des chèques émis

Après vérification, la liste des chèques contiendrait une erreur. La liste sera remise à la prochaine séance.

2.3 Liste des comptes à payer

Après vérification, la liste des comptes à payer contiendrait une erreur. La liste sera remise à prochaine séance.



2.4 Adoption du procès-verbal de Juin

23-08-114

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Louis Baribeau appuyé par le conseiller M. Patrick Cyr et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2023, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

3. INFORMATION AVEC PRISE DE DÉCISION

3.0 Rémunération de Mme Julie Bélanger, pour le poste de secrétaire d'assemblée

23-08-115

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pierre Bouchard appuyé par le conseiller M. Louis Baribeau et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, que Mme Julie Bélanger soit rémunérée pour un montant de 300\$ pour le poste de secrétaire d'assemblée par intérim.

Adoptée

3.1 POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM, EMBAUCHE DE MME CHANTAL THIBAUT

23-08-116

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pascal Bellefeuille appuyé par le conseiller M. Pierre Bouchard et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, de procéder à l'embauche de Mme Chantal Thibault au poste de Directrice générale par intérim et de Secrétaire trésorière par intérim avec une entrée en fonction le 8 août 2023 suite à une entente entre les conseillers. Le salaire est selon la politique salariale en vigueur pour ce poste à l'échelon #2.

Adoptée

3.2 POSTE D'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT, EMBAUCHE DE MME AUDREY-ANNE LESSARD

23-08-117

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Patrick Cyr appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, de procéder à l'embauche de Mme. Audrey-Anne Lessard pour le poste d'agente de développement. Le salaire est selon la politique salariale en vigueur pour ce poste.

Adoptée

3.3 ACHAT D'UNE SOUDEUSE MIG 250AMP

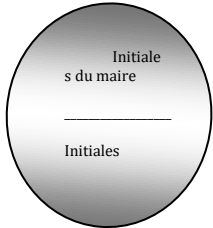
La demande d'achat sera reporté à la prochaine séance publique de septembre.

3.4 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA NOUVELLE DGI ET NOUVEAU MAIRE

23-08-118

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pierre Bouchard appuyé par le conseiller M. Louis Baribeau et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'autoriser madame Chantal Thibault, DGI et monsieur Paul Lafrenière, le maire, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de La Motte, les chèques, les effets bancaires et tous les documents pertinents concernant les dossiers municipaux.

Adoptée



**3.5 CHANGEMENT DE DATE POUR SÉANCES PUBLIQUES POUR
SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2023**

23-08-119

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pascal Bellefeuille appuyé par le conseiller M. Patrick Savard et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, de procéder aux changements de date pour les séances publiques de septembre et octobre 2023. Les changements seront du 12 septembre au lieu du 11 septembre 2023 et du 3 octobre au lieu du 2 octobre 2023.

Adoptée

**3.6 SUR INVITATION DES ENTREPRENEURS POUR LE REHAUSSEMENT
DES CHEMINS**

23-08-120

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Louis Baribeau appuyé par le conseiller M. Pierre Bouchard et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'invité les entrepreneurs à soumissionner pour faire le rehaussement des chemins Lac Cadillac et St-Luc. Un maximum de 8000 tonnes est demandé.

Adoptée

3.7 ACHAT D'UN PONCEAU ET SOUMISSION POUR RUISSEAUX PERRON

23-08-121

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Louis Baribeau appuyé par le conseiller M. Pierre Bouchard et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, de faire des soumissions pour l'achat d'un ponceau et de l'installation de celui-ci aux ruisseaux Perron.

Adoptée

3.8 ?

23-08-122

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Louis Baribeau appuyé par le conseiller M. Patrick Cyr et **UNANIMEMENT RÉSOLU**,

Adoptée

3.9 RÈGLEMENT POUR LE CIMETIÈRE

23-08-123

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Luc St-Pierre appuyé par le conseiller M. Louis Baribeau et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, de mandater Mme Chantal Thibault pour rédiger ce projet. D'un accord entre la Fabrique St-Luc et la municipalité, le cimetière sera transféré à la municipalité de La Motte.

Adoptée

3.10 ENGAGEMENT DE MME DIANE PELLETIER

23-08-124

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Louis Baribeau appuyé par le conseiller M. Pascal Bellefeuille et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'engager Mme. Diane Pelletier de la municipalité de Preissac, avec l'accord de ceux-ci, pour faire différentes tâches qui seront définies par la directrice. Pour une journée par semaine.

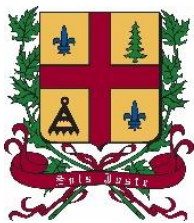
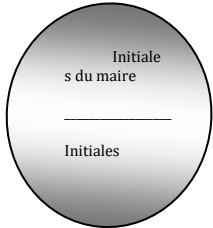
Adoptée

3.11 DATE POUR FORMATION DES ÉLUS

23-08-125

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pascal Bellefeuille appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, de permettre à M. Paul Lafrenière et M. Patrick Savard de faire la formation des élus en septembre.

Adoptée



**3.12 AUTORISATION DE PASSAGE POUR LE CYCLO-DON DE LA
RESSOURCE POUR PERSONNES HANDICAPÉES**

23-08-126

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Pascal Bellefeuille appuyé par le conseiller M. Patrick Cyr et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'autoriser le passage du 18^e cyclo-don de la ressource pour personnes handicapées sur notre territoire.

Adoptée

3.13 AUTORISATION D'UNE SOIRÉE BÉNÉFICE

23-08-127

IL EST PROPOSÉ par le conseiller M. Patrick Cyr appuyé par le conseiller M. Luc St-Pierre et **UNANIMEMENT RÉSOLU**, d'autoriser l'organisme de La Pariole à donner une soirée bénéfice au centre communautaire de La Motte. Le prêt de la salle sera sans frais.

Adoptée

DIVERS : COMPTE RENDU DES DOSSIERS DES ÉLUS ET RAPPORT DU MAIRE

M. Paul Lafrenière, maire fait un résumé de la rencontre des conseillers de compté de la MRC d'Abitibi.

**4. QUESTIONS DU PUBLIC PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR
LES SUJETS DE L'ORDRE DU JOUR**

- Réjean Richard demande qui paiera pour les travaux du chemin St-Luc, si la Tech ne paie pas.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

23-08-128

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller M. Pierre Bouchard, appuyé par le conseiller M. Patrick Savard et **UNANIMEMENT RÉSOLU** levée l'assemblée, il est 19h57.

ADOPTÉE

Paul Lafrenière
Maire

Julie Bélanger Coulombe
Secrétaire par intérim